



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 2 mars 2017

Intervention de Ludovic MARCHETTI – THD/Fibre

Rapport N° 17.01.01 SRADDET

M. Le Président, Chers collègues,

Le SRADDT souligne le caractère indispensable du passage au THD pour les entreprises, notamment pour renforcer l'attractivité ainsi que les performances.

C'est une évidence que nous partageons.

En revanche, nous nous interrogeons sur le principe du tout fibre, en tout cas pour 70% de la population selon les ambitions dites « 2020 », on parle même du tout fibre pour 2030.

Une aberration lorsque l'on sait que le cout d'installation de la fibre en zone rural coute entre 5000 et 8000 euros par prise, contre 300 euros pour l'adsl2+.

Concrètement quelle est l'utilité pour un particulier d'avoir un débit de 100 Mbit/s avec la fibre, lorsque 15 lui suffisent pour regarder un film 4k en streaming, naviguer sur internet avec un ordinateur et utiliser 2 smartphones connectés, le tout en même temps, et sans problèmes de latence ? Aucun.

En milieu urbain les couts de la fibre ne sont plus que de 300 euros par prise, c'est d'ailleurs pour cela que les différents opérateurs se sont porter volontaire pour prendre en charge l'installation dans ces zones, laissant au contribuable le soin de financer le reste.

Selon l'Insee la région centre serait composé à 66% de zone urbaine, on pourrait comprendre que les 70 % de couverture en THD corresponde à cette donnée, sauf que la définition d'unité



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

urbaine de l'INSEE correspond à des critères numériques et de distance, mais ne prend pas en compte les critères techniques ou topologiques.

Ce taux de couverture n'est donc pas raisonnable, et semble plutôt répondre aux attentes des grands groupes qui trustent régulièrement ce genre de grands travaux, ce qui montre une fois de plus, que la région n'est qu'un simple guichet d'enregistrement des besoins de Bruxelles et de ses lobbyistes.

A noter également, l'absence dans ce schéma prônant « l'égalité », de la prise en charge des + de 60 ans (qui représentent $\frac{1}{4}$ de la population de la région) particulièrement touché par la fracture numérique dites « de second degré », c'est-à-dire lié à l'usage et la pratique de l'informatique.

Certains retraités, et ils sont nombreux, possèdent encore un abonnement uniquement téléphonique, contracté auprès de l'opérateur historique.

Celui-ci est devenue depuis longtemps, cela ne vous aura pas échappé, gratuit avec tout abonnement internet.

Omission ou abus, il est temps de protéger nos aînés, nous pensons que la silver-économie et surtout le bien-vieillir, doivent être pris en compte, y compris dans le secteur du numérique.

En conclusion, je dirais que nous avons une fois de plus la démonstration que tous ces schémas fait par des technocrates hors sol, sont bien beau, mais ne remplaceront jamais la sagacité d'un Etat stratège, entièrement au service de son peuple.

